

Informations de base	
<p><b>2017/2634(DEA)</b> DEA - Procédure d'acte délégué</p> <p>Prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux ou du financement du terrorisme: Guyana et Éthiopie</p> <p>Complétant <a href="#">2013/0025(COD)</a></p> <p><b>Subject</b></p> <p>2.50.04.02 Monnaie et paiements électroniques, virements transfrontaliers 7.30.20 Lutte contre le terrorisme 7.30.30.08 Evasion et blanchiment des capitaux</p> <p><b>Zone géographique</b></p> <p>Guyane Éthiopie</p>	Procédure terminée - acte délégué rejeté

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
24/03/2017	Publication du document de base non-législatif	<a href="#">C(2017)01951</a>	
24/03/2017	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 1.0 mois		
05/04/2017	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
05/04/2017	Annonce en plénière de la saisine d'une commission jointe		
12/04/2017	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué prolongée par le Parlement par 1.0 mois		
25/04/2017	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Conseil		
17/05/2017	Décision du Parlement	<a href="#">T8-0213/2017</a>	<a href="#">Résumé</a>
17/05/2017	Résultat du vote au parlement		